

6. THAÏLANDE. LA NAISSANCE D'UNE CAUSE : LA LUTTE CONTRE LE TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT DES ENFANTS, DES ANNÉES 1980 À NOS JOURS

Sébastien Roux

in Véronique Blanchard et al., Les jeunes et la sexualité

Autrement | « Mutations »

2010 | pages 280 à 287

ISBN 97827467136666

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/les-jeunes-et-la-sexualite---page-280.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Autrement.

© Autrement. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

6. THAÏLANDE. LA NAISSANCE D'UNE CAUSE : LA LUTTE CONTRE LE TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT DES ENFANTS, DES ANNÉES 1980 À NOS JOURS

Sébastien Roux

Enfant violé, enfant martyr, trompé ou abusé, les violences commises sur les mineurs suscitent depuis la fin du XIX^e siècle une indignation croissante¹. Depuis le début des années 1980, les initiatives se sont accélérées pour toujours davantage protéger les enfants : moralisation du travail, développement d'un droit spécifique, criminalisation de la pédophilie, etc. La lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) apparaît comme un exemple de mobilisation récente où les questions politiques et sociales (le pourquoi et le comment de la sexualité commerciale) ont disparu derrière l'impératif moral (la « juste » répression du mal). Cette mobilisation consensuelle s'est principalement orchestrée durant la décennie 1990 autour d'une campagne internationale nommée ECPAT (End Child Prostitution in Asian Tourism). Elle s'inscrit dans une époque marquée par une sensibilité sociale particulière quant aux violences sexuelles envers les mineurs (affaire Dutroux en Belgique, marches blanches, mise en cause de l'Église catholique aux États-Unis, etc.). Mais au-delà du contexte historique, la force du succès de cette mobilisation mondiale pose question : comment une « croisade morale² » initiée à l'origine par une poignée de militants chrétiens et

1. Georges Vigarello, « L'intolérable de la maltraitance infantile. Genèse de la loi sur la protection des enfants maltraités et moralement abandonnés en France », in Didier Fassin et Patrice Bourdelais (dir.), *Les Constructions de l'intolérable. Études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*, Paris, La Découverte, 2005, p. 112-127.

2. L'expression « croisade morale » est régulièrement discutée en sciences

féministes est-elle parvenue à susciter une adhésion internationale indiscutée, au-delà des différences sociales, politiques et culturelles ?

En esquissant quelques-unes des logiques qui traversent cette mobilisation, il s'agit de montrer l'intérêt d'une analyse sociologique des consensus³ et des « évidences ». Le succès d'une cause ne tient pas qu'à son objet et l'analyse critique souligne le rôle déterminant des agents, de leurs propriétés et surtout des stratégies mobilisées. Ainsi, au-delà de la spécificité du cas analysé, il s'agit de rappeler que tout consensus moral est moins le résultat d'une évidence naturelle que le produit d'un véritable travail social, y compris lorsqu'il touche au corps de l'enfant et aux violences sexuelles.

ECPAT et la naissance d'une mobilisation

En 1987, à la suite de la multiplication de faits divers sordides⁴, un groupe chrétien engagé depuis le début des années 1980 dans une critique du tourisme mondialisé (l'Ecumenical Coalition on Third World Tourism – ECTWT) décide de lancer une série de recherches sur l'exploitation sexuelle des mineurs dans trois pays asiatiques perçus comme particulièrement touchés par la prostitution infantile : le Sri Lanka, les Philippines et la Thaïlande. Les recherches durent deux ans et les résultats sont présentés lors d'un colloque tenu à Chiang Mai (Thaïlande) en 1990⁵. Le colloque réunit plus d'une soixantaine de personnes⁶ aux caractéristiques assez diverses ; sont ainsi rassemblés des responsables

sociales depuis les travaux de Joseph Gusfield et Howard Becker. Pour une présentation du concept et de son utilité dans l'analyse des mobilisations, voir Lilian Mathieu, « Repères pour une sociologie des croisades morales », *Déviance et Société*, vol. 29, 2005/1.

3. Rémi Lenoir, « Groupes de pression et groupes consensuels. Contribution à une analyse de la formation du droit », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 64, septembre 1986.

4. Notamment l'incendie d'un bordel à Phuket, en janvier 1984, où périrent plusieurs fillettes enchaînées à leurs lits. Voir Leslie Ann Jeffrey, *Sex and Borders. Gender, National Identity, and Prostitution Policy in Thailand*, Chiang Mai, Silkworm Books, 2002, p. 79-80.

5. Les actes ont été publiés : ECTWT, *Caught in Modern Slavery: Tourism and Child Prostitution in Asia*, Bangkok, ECTWT, 1990.

6. Le chiffre exact est sujet à caution. Si l'ECTWT annonce 68 participants, je n'ai recensé que 63 personnes à partir des actes publiés.

chrétiens, des journalistes, des représentants d'ONG internationales reconnues de défense du droit des mineurs (comme Redd Barna ou Save the Children UK), des universitaires, des représentants d'agences intergouvernementales (Unicef notamment), des experts de la protection de l'enfance et des militant-e-s antiprostitution. Ce colloque, anodin en apparence et fortement localisé, marque en réalité le début d'une prise en charge mondialisée du phénomène ; pour la première fois, critique du tourisme international, critique antiprostitution et impératif d'une protection universelle de l'enfance se réunissent et s'associent.

À la suite du colloque, certains participants décident de poursuivre leur action par la mise en place d'une campagne de lutte contre le « tourisme sexuel⁷ », à comprendre (de manière restreinte) comme l'« exploitation sexuelle » de mineurs liée au développement de l'industrie touristique. Si la campagne se veut internationale, elle se concentre toutefois, à l'origine, sur le seul tourisme asiatique. ECPAT voit ainsi le jour le 9 août 1990 à Bangkok, à la suite d'une rencontre réunissant certains participants du colloque de Chiang Mai. Ron O'Grady, un pasteur néo-zélandais engagé contre le développement de l'industrie touristique, en devient le premier coordinateur international.

Ron O'Grady

Ron O'Grady est un pasteur néo-zélandais investi au niveau international dans la défense des enfants victimes d'« exploitation sexuelle ». Né en 1930 dans une famille modeste, d'un père mineur de charbon et d'une mère au foyer, titulaire d'un master de théologie, il développe assez tôt un intérêt marqué pour les mouvements œcuméniques et participe aux activités de la Christian Conference of Asia (CCA). Il en devient secrétaire général adjoint de 1973 à 1981 et participe alors au développement d'une critique théorique du tourisme international ; il crée l'ECTWT à la fin de son mandat. Il s'établit ensuite aux

7. L'importation de l'expression dans l'univers académique est problématique parce qu'elle regroupe des activités et comportements très variés. Voir Denise Brennan, *What's Love Got to Do With It ? Transnational Desires and Sex Tourism in the Dominican Republic*, Durham, Duke University Press, 2004 ; Lisa Law, *Sex Work in Southeast Asia: The Place of Desire in a Time of AIDS*, New York, Routledge, 2000 ; Sébastien Roux, « Le savant, le politique et le moraliste. Historiographie du "tourisme sexuel" en Thaïlande », *A Contrario*, n° 11, 2009/1.

États-Unis, avant de réinvestir le tourisme sexuel en 1987 lors de la tenue de la réunion préparatoire de l'ECTWT lançant les projets d'études comparatives sur plusieurs pays d'Asie. Ron O'Grady participe ensuite à la fondation d'ECPAT et devient coordinateur international de la campagne. Il occupe ce poste jusqu'en 1996 et la tenue du 1^{er} Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Ron O'Grady a signé de nombreux ouvrages en faveur de la protection des enfants dans le tourisme, souvent cités et repris par les principales associations de défense des victimes d'exploitation sexuelle. Parmi ses principaux titres : *Tourism in the Third World. Christian Reflections* (1982), *The Child and The Tourist* (1991), *The Hidden Shame of the Church. Sexual Abuse of Children and the Church* (2001) et *The Threat of Tourism. Challenge to Church* (2006).

Très rapidement, ECPAT se transforme et se mondialise. Une antenne est inaugurée au Sri Lanka en 1991, suivie par les Philippines et Taïwan. Surtout, le réseau s'étend au sein des pays développés avec la création de bureaux en Australie, au Canada, en France, en Allemagne, au Japon, aux Pays-Bas, en Suède, en Suisse, au Royaume-Uni et aux États-Unis⁸. ECPAT conduit une intense activité de lobbying juridique qui conduit à l'adoption, dès 1993, des premières lois extraterritoriales de criminalisation de la pédophilie⁹. La campagne se singularise par une communication moderne centrée sur le monde anglophone avec, par exemple, la mise en place d'une *Newsletter* dès le printemps 1991, l'établissement d'une base de données statistiques sur l'exploitation des enfants en Asie ou l'édition d'ouvrages dont *The Child and The Tourist* de Ron O'Grady. En 1993, le réseau décide d'abandonner la spécificité des liens entre tourisme et prostitution en Asie pour combattre indistinctement l'intégralité des violences sexuelles contre des mineurs. Cette diversification traduit le succès d'une campagne qui a gagné en légitimité durant ses trois années d'existence. Les membres du réseau commencent d'ailleurs à collaborer avec des organisations

8. Jo de Linde, *ECPAT: A Network For Children*, Bangkok, ECPAT, 2002, p. 17. Jo de Linde (Joséphine de Linde), ancien membre d'ECPAT France, a dirigé ECPAT International de 1999 à 2005.

9. L'Allemagne adopte les premières mesures, rapidement suivie par d'autres pays occidentaux.

internationales comme le BIT ou Interpol. De fait, les objectifs et les pratiques évoluent. Dès juin 1994, la tenue d'un Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants est envisagée ; des contacts sont pris avec l'Unicef qui accepte de soutenir le projet, en partenariat avec des ONG internationales engagées pour la protection de l'enfance. L'engagement de Vitud Muntarbhorn, un haut responsable thaïlandais présent au colloque de l'ECTW à Chiang Mai en 1990, « rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations unies sur le trafic des enfants, la prostitution et la pornographie enfantine » de 1990 à 1994, facilite le rapprochement avec le système onusien. Et l'invitation officielle de la reine Silvia de Suède permet l'organisation à Stockholm du 1^{er} Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants (27-31 août 1996). Le congrès réunit plus de 1 300 participants et des représentants officiels de plus de 122 gouvernements ; le succès international de l'événement témoigne ainsi de l'inscription du TSIE parmi les priorités du moment.

La construction sociale de l'urgence

La particularité de la mobilisation contre le TSIE réside dans l'efficacité des stratégies mises en place pour « alerter l'opinion » tant au niveau local qu'international. Le tourisme sexuel est présenté comme un véritable « fléau » en constante augmentation. Il faut aller vite et, au nom de la « protection de l'innocence », suspendre les tergiversations – nécessairement politiques... – au profit d'une action dont les modalités s'imposeraient comme évidentes. L'urgence est un ressort classique du raisonnement humanitaire... ECPAT, pour justifier de la nécessité d'une action rapide et de sa légitimité, s'appuie sur l'émotion pour suspendre partiellement le sens critique et imposer son engagement. En conciliant usage militant de données statistiques et mise en scène du corps souffrant¹⁰, la campagne parvient à inscrire à l'agenda international la cause qu'elle a participé à construire.

Au début des années 1990, lors des premières années de la campagne, la mobilisation se concentre sur l'Asie du Sud-Est. ECPAT, basée à Bangkok et proche des militants locaux, porte logiquement un intérêt

10. Luc Boltanski, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993, p. 27.

particulier au cas thaïlandais. La campagne relaie notamment une estimation produite par des ONG nationales¹¹. D'après cette évaluation parue en 1989, 800 000 enfants de moins de 17 ans auraient été impliqués dans l'industrie du sexe, dont une partie directement liée aux quelque 5 millions de touristes internationaux que le pays accueille alors chaque année¹². Ramenée à la structure de la population, l'estimation suggère qu'une fillette sur quatre âgée de 11 à 17 ans serait liée à la prostitution¹³. Le chiffre choque en Thaïlande ; il va horrifier en Occident. La véracité de l'estimation importe moins que son impact, et ces chiffres statistiques sont diffusés à travers le réseau ECPAT. Ainsi, et alors que Ron O'Grady soutient que la lutte contre la prostitution pédophile reste une nécessité quel que soit le nombre d'enfants victimes¹⁴, la quantification du phénomène devient un enjeu politique majeur. Les estimations qui se mettent à circuler sur la Thaïlande décrivent alors presque toutes un phénomène massif, incontrôlé, et dont l'importance croissante témoignerait tant de la démission des pouvoirs publics locaux que d'un aveuglement généralisé. Des évaluations contemporaines plus contrôlées avancent, pour la même période, le chiffre de 30 000 mineurs environ¹⁵ (soit 3,75 % du chiffre du CPCR) ; mais la raison importe peu face à la violence de l'émotion suscitée. Et les dénégations répétées et maladroites des gouvernements thaïlandais successifs ne font que renforcer les soupçons qui pèsent contre un pays désormais associé à la prostitution pédophile¹⁶.

11. L'estimation est signée par Samphasit Koomphapant et Phartoon Manchai, directeurs respectifs du Center for the Protection of Children's Right Foundation (CPCR) et de la Fondation For Children (FFC). Ces deux ONG thaïlandaises sont très proches d'ECPAT, Samphasit Koomphapant ayant même participé à la réunion fondatrice de 1990.

12. Source : Tourism Authority of Thailand.

13. Unifem, *Fact Sheet : Trafficking in Women and Children*, Unifem Gender Fact Sheet n° 2, Bangkok, Unifem East Asia and Southeast Asia Regional Office.

14. « It should be noted that the argument against child prostitution is just as strong, whether the number of children is 5'000 or 500'000 » (Ron O'Grady, *The Child and The Tourist: The Story Behind the Escalation of Child Prostitution in Asia. The Rape of the Innocent*, Bangkok et Auckland, ECPAT-Pace Publishing, 1992, p. 137).

15. Pasuk Phongpaichit, Sungsidh Piriyarangsan et Nualnoi Treerat, *Guns, Girls, Gambling, Ganja. Thailand's Illegal Economy and Public Policy* [1998], Chiang Mai, Silkworm Books, 2000.

16. Heather Montgomery, *Modern Babylon? Prostituting Children in Thailand*, New York, Berghahn Books, 2001.

Comment expliquer une telle suspension du sens critique face aux évaluations alarmistes qui circulent ? Outre le sentiment d'horreur que le corps de l'enfant violé peut susciter et la force persuasive des statistiques¹⁷, cette situation apparaît également comme le produit d'un positionnement stratégiquement choisi. Campagne organisée autour des ONG et de la société civile, ECPAT s'est vu accorder en Europe et aux États-Unis une légitimité refusée aux gouvernements asiatiques, soupçonnés de minimiser l'ampleur du phénomène. Les bénéfices de cette confiance reportée¹⁸ ont permis d'ancrer ECPAT comme une ressource valide, tant pour les médias que pour les organisations internationales. Et la réputation du réseau s'est progressivement renforcée par un effet de répétition et de cocitation entretenu. Cette activité sociale a justifié l'existence d'ECPAT et l'organisation est rapidement apparue comme un recours incontournable dans la lutte contre un problème social qu'elle a pourtant paradoxalement participé à définir.

Cependant, les estimations chiffrées ne suffisent pas à expliquer l'ampleur du consensus international... La pitié a besoin de s'incarner dans des destins particuliers et ce sont des récits d'enfants victimes qui donnent un visage à l'horreur du TSIE, consacrant la nécessité d'une action rapide. Parmi eux, on peut citer l'histoire d'une fillette philippine morte en 1987 : Rosario Baluyot. Rosario est une enfant vagabonde des rues d'Olongapo, ville d'un peu moins de 200 000 habitants de la province de Zambales, dans le sud-ouest de l'île de Luçon. Elle n'est âgée que d'une dizaine d'années lorsqu'elle succombe d'une infection généralisée provoquée par la rupture, dans son vagin, d'un vibromasseur. Elle meurt en présence d'une religieuse visiteuse à l'hôpital d'Olongapo, qui alerte alors une association locale¹⁹. L'ONG se porte partie civile et tente d'obtenir la condamnation du responsable présumé des violences sexuelles : Stefan Ritter, un médecin autrichien.

Parmi la multitude de situations d'urgence, le récit de Rosario devient rapidement exemplaire ; ECPAT s'en saisit et lui donne une audience mondiale. En 1989, la romancière Majgull Axelsson avait déjà publié une fiction retraçant les épreuves de la fillette. ECPAT traduit le

17. Alain Desrosières, *La Politique des grands nombres : histoire de la raison statistique* [1993], Paris, La Découverte, 2000.

18. L'opposition ONG vs États est moins une évidence qu'une stratégie et peine à résister à la réalité des pratiques. Voir à ce sujet Didier Fassin, « L'humanitaire contre l'État, tout contre », *Vacarme*, n° 34, hiver 2006.

19. Preda, dirigée par le père Shay Cullen, catholique d'origine irlandaise.

livre du suédois en anglais et distribue *Rosario is Dead*²⁰ à tous les participants du congrès de Stockholm. L'histoire contient un certain nombre de propriétés qui transforment cette enfant en véritable « martyre du tourisme sexuel ». D'abord, Rosario meurt des violences commises à son égard, l'infection qui cause son décès n'étant signalée que pour rappeler la dimension sexuelle du crime, en le faisant violemment contraster avec l'âge de la victime (moins de 12 ans au moment des faits). Ensuite, le calvaire de l'enfant est un calvaire solitaire. Rosario, orpheline de mère et abandonnée par son père et sa famille, est une enfant vagabonde d'Olongapo. Sa solitude participe à la construction du mineur comme individu à protéger par des adultes, qui ont ici une responsabilité à exercer. Rosario aurait pu être sauvée si elle s'était signalée aux autorités médicales ; mais, abusée par des clients anonymes, elle s'est coupée d'un univers hostile et s'est laissée mourir plutôt que de se signaler à un dispensaire ou un hôpital. Son drame suggère ainsi une responsabilité collective et favorise un sentiment de culpabilité favorable à l'action humanitaire.

Enfin, les difficultés judiciaires qui ont entouré le procès du Dr Ritter paraissent justifier la nécessité d'une action collective. Au terme de plusieurs années de procédure, l'affaire Ritter aboutit à l'acquittement du médecin autrichien. Stefan Ritter avait été condamné en première instance à la prison à vie, mais la Cour suprême philippine casse ce jugement en appel après avoir émis des doutes sur l'âge réel de Rosario au moment des faits²¹. Les détails procéduraux et les difficultés administratives à l'origine de l'acquittement de Ritter apparaissent symptomatiques de l'incapacité des pays en développement à traiter le TSIE selon les critères de justice « universelle ». Et si la campagne diffuse ce récit, c'est pour « alerter l'opinion » de la défaillance des systèmes judiciaires du Sud en généralisant ce cas typique pour dénoncer l'impunité dont jouiraient les « prédateurs sexuels »... L'action d'ECPAT, centrée tant sur la revendication d'une extraterritorialité des lois contre les « touristes sexuels internationaux » que sur le renforcement de la criminalisation des actes pédophiles, apparaît ainsi d'autant plus nécessaire. Grâce aux bénéfices d'une communication conjuguant quantification et exemplification, la campagne ECPAT est rapidement parvenue à imposer la lutte contre le

20. Majgull Axelsson, *Rosario is Dead*, Bangkok, ECPAT, 1997.

21. En effet, 12 ans était à l'époque un âge charnière dans le droit philippin pour la qualification des violences commises.

TSIE comme nouvel impératif moral, en s'affranchissant parfois d'une analyse objective du phénomène.

Rappeler les stratégies employées et les techniques utilisées par le monde militant pour inscrire une « cause » à l'agenda international n'a pas vocation à juger de la légitimité d'un engagement. L'analyse sociologique permet plutôt de penser la dimension sociale des combats moraux, y compris lorsqu'ils bénéficient de la force du consensus. L'apparente évidence d'un engagement – ici la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants – ne l'extrait pas du monde social, bien au contraire. Et l'analyse des premières années d'ECPAT rappelle que toute « cause » est moins le résultat d'une évidence universelle que le produit d'une histoire.